

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 22 janvier 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Bernadette RIOS
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC & M. Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

- M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
- M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
- M. Cédric DAUDUIT (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
- M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Etait absent :

- M. Patrick GIRAUD

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 / Représentés : 6 Votants : 34

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : Néant

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : SIAEP Dore Allier – Modification des représentants n° 2020/01

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DORE
ALLIER – DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LA COMPETENCE EAU
– MODIFICATION N° 01**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du SIAEP Dore Allier
- Vu les élections municipales et communautaires de mars 2020
- CONSIDERANT que les délégués au SIAEP Dore Allier sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;
- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25/06/2020 relative à la désignation des représentants au SIAEP Dore Allier à l'issue des élections municipales de mars 2020 ;
- CONSIDERANT la démission de M. Sylvain DUREZ en tant que délégué au SIAEP Dore Allier ;

La Présidente explique que suite à la démission de Sylvain DUREZ, il convient de procéder à son remplacement en tant que représentant de la communauté de communes au SIAEP Dore Allier pour la compétence « Eau » dans le cadre de la représentation / substitution des communes de Bulhon, Crevant-Laveine, Lezoux, Orléat, Peschadoires, Saint-Jean D'Heurs et Vinzelles.

Aussi, la Présidente propose de modifier comme suit la liste des 14 représentants titulaires :

MEMBRES	COMMUNES
M. Jean-Baptiste GIRARD	BULHON
M. Vincent MAZELIER	BULHON
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	CREVANT-LAVEINE
M. François GARMIS	CREVANT-LAVEINE
M. Jean-François BRIVARY	LEZOUX
M. Thierry ORCIÈRE	LEZOUX
M. Daniel MAURIN	ORLEAT
M. Jean-Louis ROUVIDANT	ORLEAT
Mme Marie-Claire GRENIER	PESCHADOIRES
M. Jean-Louis DERBIAS	PESCHADOIRES
M. Aymeric MECKER	SAINT-JEAN D'HEURS
M. Simon DURUPT	SAINT-JEAN D'HEURS
Mme Laurence GONINET	VINZELLES
M. Didier DUROHANY	VINZELLES

AR PREFECTURE

063-246301097-20210128-20210128_01-DE
Reçu le 01/02/2021

CCEDA
CC 28/01/2021
(01)

Madame la Présidente insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA au SIAEP Dore Allier, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants au SIAEP Dore Allier comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} février 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.